PROJET FÉDÉRAL 2021/24

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD

WWW.LIGUE59.ORG

LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE

FÉDÉRAT!ON NORD

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LE CONTEXTE POLITIQUE DU PROJET FÉDÉRAL 2021-2024

Nous sommes à une période charnière de l'histoire de l'humanité, qui est une rupture aussi profonde que celle qu'elle a connu au milieu du 19ème siècle avec la révolution industrielle et le passage d'une économie rurale et féodale au mode de production capitaliste et l'apparition du monde ouvrier. Cette transition, préparée par le siècle des lumières, le développement des sciences et des techniques, s'est faite de manière conflictuelle. Rappelons-nous les successives révolutions, 1830, 1848, 1871 la Commune et la mise en place de la 3ème République en 1870 avec ses idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est dans ce contexte qu'en 1866 s'est créée la Ligue de l'enseignement pour que ces idéaux deviennent une réalité vécue et pour former par l'école publique des citoyens éclairés. Ils ont œuvré pour l'émancipation sociale, pour la mise en place des piliers de la République qui nous semblent aujourd'hui une évidence, l'école publique laïque et obligatoire en 1881, les lois sur la liberté de la presse, la loi de 1901 sur la liberté d'association, la loi de 1905 sur la laïcité. Et tout au long de la vie démocratique de notre pays, la Ligue s'est engagée avec ses militants, ses amicales laïques et ses associations pour les grandes avancées sociales, que ce soit lors du Front Populaire, du Conseil National de la Résistance ou lors des luttes sociales de l'après 1968. La Ligue a ainsi constamment œuvré à l'avènement d'une société plus juste, plus humaine et plus libre.

Aujourd'hui nous sommes à un tournant aussi important que celui vécu par notre société lors de la révolution industrielle avec les crises sociales. Aujourd'hui ce tournant se traduit par les crises successives que nous avons vécues, la crise financière mondiale de 2008, le mouvement des gilets jaunes, la crise démocratique avec le désintérêt de la chose publique et le développement des populismes et de l'extrême droite. Cela sur fond de crise écologique et d'urgence climatique dont la crise de la COVID19 est la dernière manifestation.

Toutes ces crises sont les symptômes, les révélateurs des dysfonctionnements et des carences d'un système à bout de souffle, un système productiviste commencé lors de la révolution industrielle, amplifié avec une économie néolibérale mondialisée basée sur le profit à court terme, la réussite individuelle, la négation du collectif et du rôle de l'État. Un système qui considère la nature comme un réservoir inépuisable de richesses et les êtres humains comme des variables d'ajustement afin de réaliser des profits maximums pour quelques privilégiés.

La crise écologique est d'une autre ampleur que les autres crises car elle vient nous rappeler que l'espèce humaine n'est ni au-dessus de la nature, ni à côté, mais qu'elle fait partie intégrante des écosystèmes à égalité avec les espèces animales et végétales. Cette crise est le résultat de la destruction des équilibres écologiques fragiles qui ont mis des millions d'années à se mettre en place et que le système capitaliste productiviste a mis en péril en 150 ans.

La survie de l'espèce humaine est aujourd'hui clairement posée et c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que cette question se pose. Après le siècle des lumières, nous avons cru que le développement des sciences et des techniques permettrait à l'espèce humaine de s'affranchir de la nature avec la croyance que sciences et progrès social allaient de pair.

Bien sûr de grands progrès ont été réalisés en matière de santé et de bien-être. Les combats sociaux, et la place que l'éducation populaire y a pris, ont permis que ces progrès contribuent à plus de justice et d'égalité. Cependant depuis quelques décennies, les inégalités sociales progressent, l'ascenseur social est en panne, les classes moyennes se paupérisent avec pour résultat le développement de la pauvreté, une société coupée en deux, des pauvres et des très riches avec au centre une classe moyenne en désarroi qui a alimenté le mouvement des gilets jaunes.

Aujourd'hui, nous sommes au pied du mur, nous devons changer de système au risque de disparaître, au risque du développement du repli sur soi, du développement des idéologies identitaires et d'un monde de la jungle au profit des intérêts de quelques privilégiés.

Mais les outils que nous avons construits avec le développement de ce système pour en atténuer les effets négatifs, les corps intermédiaires, partis politiques, organisations syndicales, associations sont aussi en crise.

Le développement de l'abstention, la disparition des grands partis politiques de droite comme de gauche, la progression de l'extrême droite en France et des populismes en Europe, aux États Unis, en Amérique du sud sont les révélateurs de cette crise démocratique.

Avec l'usure du temps, murés dans leur certitude, les grands partis politiques de gauche comme de droite ne se sont pas rendus compte que notre monde avait changé, que les grandes utopies mobilisatrices du 19ème et 20ème siècle s'étaient usées avec l'exercice du pouvoir, que les formes d'engagement avaient changé.

D'un autre côté, beaucoup d'associations et de syndicats qui étaient les forces vives des transformations sociales se sont elles aussi sclérosées, le plus souvent dans la gestion du quotidien, n'offrant plus à nos concitoyens des formes d'engagement correspondant à leurs aspirations nouvelles. En fait, les moteurs associatifs et syndicaux des avancées sociales sont aussi à réinventer.

La crise écologique, démocratique et sociale que nous vivons est une crise systémique. Nous avons devant nous l'extrême urgence de repenser et d'agir pour un autre système désirable, respectueux des équilibres naturels, qui traitent les hommes et les femmes en égale dignité quelle que soit leur origine sociale, leurs origines ethniques ou leur orientation sexuelle, un monde ouvert où la coopération est une source de développement et d'émancipation.

L'histoire nous enseigne que les systèmes politiques et économiques ont une forte inertie aux changements et que les grandes avancées sociales ont été portées par des utopies collectives associées à des mobilisations citoyennes.

Face à ces enjeux écologiques, démocratiques et sociaux, l'Éducation Populaire doit être au rendez-vous de la construction d'un nouvel humanisme écologique et social, comme elle l'a été au milieu du 19ème siècle lorsqu'elle a contribué au mieux-être des laissés pour compte du capitalisme industriel. Les grandes avancées sociales, la mise en place des piliers de notre

République, liberté d'association, liberté de la presse, laïcité, école publique, égalité homme-femme, et bien d'autres ont été le résultat de mobilisations collectives où l'Éducation Populaire a pris toute sa place.

C'est parce qu'il y a urgence à répondre à ces 3 enjeux écologiques, démocratiques et sociaux que notre Fédération s'est engagée pour écrire collectivement notre Projet Fédéral pour ces 3 années à venir. Plus qu'une feuille de route, c'est un outil qui doit nous permettre de mettre en œuvre les actions de nos pôles, non pas de manière juxtaposée, mais dans un cadre politique cohérent qui réponde aux priorités que nous nous sommes fixées.

LA DÉMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET FÉDÉRAL

MOBILISER LES ÉNERGIES AUTOUR DU PROJET

Il n'y a rien de pire comme dysfonctionnement qu'une organisation qui pense un projet sans être connectée à la réalité de la vie quotidienne. Ceci peut créer à la fois des difficultés de mise en œuvre mais aussi des tensions liées à la non prise en compte de ceux qui agissent et vivent la réalité sociale au plus près des habitants.

Aussi, nous avons entamé deux chantiers pour développer une meilleure prise avec la réalité :

• Nous avons fait en sorte au niveau de notre gouvernance de favoriser les mixités afin qu'il puisse y avoir des représentations plus équilibrées et en phase avec la sociologie du département et de nos associations adhérentes,

• Nous avons initié une démarche nouvelle avec la mise en place des Conseils d'Orientation. Ceux-ci ont vocation à associer les adhérents, les bénévoles, les salariés et les administrateurs de la Fédération afin de partager les constats, de les analyser et définir ce qui pourraient être les orientations de notre projet.

EXPLICITATION DE LA DÉMARCHE DES CONSEILS D'ORIENTATIONS

La démarche proposée a permis à nos adhérents, bénévoles, salariés, d'être associés aux administrateurs dans un processus qui a abouti à la définition des orientations de notre Projet Fédéral. **Schéma 1**

Ce travail collectif s'est déroulé lors de Conseils d'Orientation qui se sont tenus pendant le premier trimestre 2021 avec un Conseil d'Orientation pour chaque enjeu tels que définis par le Conseil d'Administration : Culture, Éducation, Formation, Innovation Sociale, Vie Fédérative et Transition Écologique.e, Vie Fédérative et Transition Écologique. **Schéma 2**

Par la suite, les orientations définies ont servi de base pour l'écriture du Projet Fédéral.

Celui-ci a été validé par notre Conseil d'Administration en Avril et a été présenté lors de notre Assemblée Générale. **Schéma 3**

Concrètement cette démarche s'est révélée concluante étant donné qu'elle a permis de mobiliser des représentations diverses de notre réseau et le croisement de différentes expertises en donnant toute sa place à celle d'usage réalisée par ceux qui sont en lien direct avec les usagers. Elle permet aussi de nourrir la réflexion et la pensée de tous les participants par les échanges qui se produisent.

Schéma 1

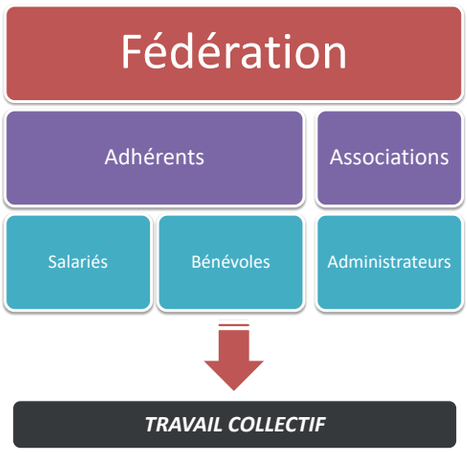

Schéma 2

Schéma 3

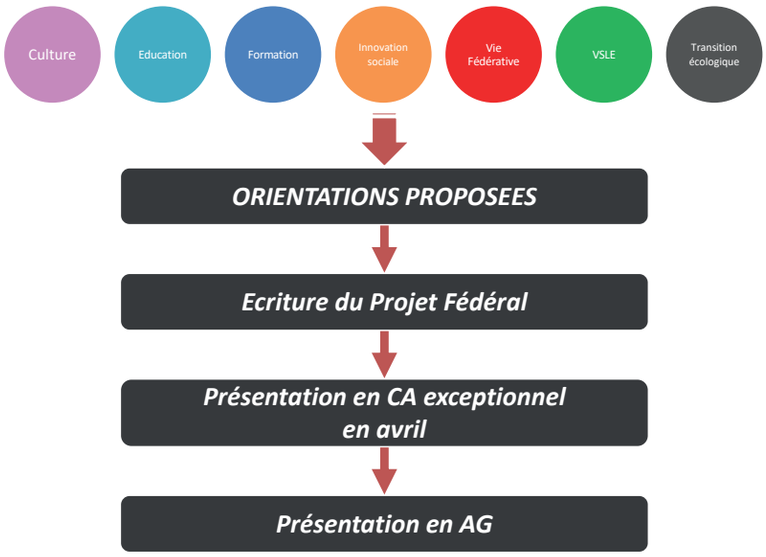

UNE ORIENTATION IMPORTANTE ET UN CHOIX POLITIQUE MAJEUR

La régularité de cette démarche constitue en elle-même une orientation majeure qui est de créer des lieux de réflexion partagés afin que chacun puisse se réapproprier les enjeux de notre société et accroitre son niveau d'expertise.

Ces lieux seront les Conseils d'Orientation et permettront aussi d'associer tous ceux qui le désirent et en sont légitimes à la définition des orientations de notre projet politique et à l'évaluation de sa mise en œuvre.

Ce choix est extrêmement significatif de la volonté de la Fédération de :

• Développer la participation,

• Développer la formation idéologique et politique de nos adhérents et de nos bénévoles,

• Créer une synergie efficace en vue de la traduction opérationnelle de notre projet.

Cette orientation politique est aujourd'hui notre mode de fonctionnement puisqu'elle a été inscrite dans nos statuts lors de notre Assemblée Générale extraordinaire du 20 Mai 2021.

LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU NORD

LE NORD, TOUR D'HORIZON GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

Avec 2 606 234 habitants en 2018, le Nord est le département le plus peuplé du pays, porté par la métropole lilloise qui abrite presque la moitié de sa population. La préfecture et la plus grande ville de ce département est Lille.

Il est constitué de la Flandre française, qui correspond aux arrondissements départementaux de Dunkerque, de Lille, de Douai, du Cambrésis, de l'Avesnois et du Hainaut (autour de Valenciennes). Formant auparavant, avec le Pas-de-Calais, l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, il constitue depuis 2016, avec quatre autres départements, la région Hauts-de-France. Il est limitrophe de la Belgique (provinces de Flandre-Occidentale et de Hainaut) et des départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne et, sur quelques kilomètres, de la Somme.

C'est un département avec une population jeune, abritant plusieurs universités dont le pôle universitaire de Lille qui est le 3e de France.

En 2018, le département comptait 2 606 234 habitants, en augmentation de 0,41 % par rapport à 2013. (Insee)

Le Nord est donc le département français le plus peuplé. En comparaison, sa densité de population le rapproche plus de l'ensemble Benelux, Allemagne rhénane que du reste de la France.

C'est département jeune : environ 20 % de ses habitants sont âgés de 60 ans et plus (contre 24 % en France), mais qui vieillit : une hausse de 45 % du nombre de personnes de 60 ans est est prévue à l'horizon 2030 (contre 52 % en France). Aussi, si le département fait partie des plus jeunes du pays, le nombre d'aînés reste important : on compte environ 500 000 personnes de 60 ans et plus et quelque 190 000 personnes de 75 ans et plus.

UN TAUX DE CHÔMAGE PLUS FORT QUE LA MOYENNE NATIONALE

Au 1er trimestre 2020 (avant l'impact COVID), le taux de chômage de la région Hauts-de-France atteint 9,6 % de la population active, en baisse de 0,3 pt en un trimestre.

Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrelle (données CVS)

Département	T1.2015	T1.2016	T1.2017	T1.2018	T1.2019	T4.2019	T1.2020	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	13,9 %	13,9 %	13,3 %	12,9 %	12,0 %	11,3 %	11,1 %	−0,2 pt	−0,9 pt
Nord	12,9 %	12,7 %	12,2 %	12,2 %	11,3 %	10,5 %	10,0 %	−0,5 pt	−1,3 pt
Oise	10,1 %	10,0 %	9,6 %	9,4 %	8,6 %	8,0 %	7,8 %	−0,2 pt	−0,8 pt
Pas-de-Calais	13,0 %	12,7 %	11,7 %	11,3 %	10,6 %	9,8 %	9,4 %	−0,4 pt	−1,2 pt
Somme	11,7 %	12,0 %	11,3 %	10,9 %	10,4 %	9,5 %	9,2 %	−0,3 pt	−1,2 pt
Région Hauts-de-France	12,5 %	12,3 %	11,7 %	11,5 %	10,7 %	9,9 %	9,6 %	−0,3 pt	−1,1 pt
France métropolitaine	10,0 %	9,9 %	9,3 %	8,9 %	8,4 %	7,8 %	7,6 %	−0,2 pt	−0,8 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

** : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente*

À la même période, le taux de chômage de la France métropolitaine est de 7,6 % (-0,2 pt en un trimestre).

Pour le département du Nord, le taux est de 10,0 %.

DES MORTALITÉS MASCULINE ET FÉMININE SUPÉRIEURES À CELLES DE LA FRANCE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Sur la période 2006-2013, tous âges et tous genres confondus, les Hauts-de-France connaissent une mortalité supérieure à celle de la France d'un peu plus de 20 %. Avec le même taux standardisé qu'en France, ce sont près de 9 500 décès qui ne seraient pas survenus sur les 53 100 décès actuellement dénombrés en moyenne annuelle.

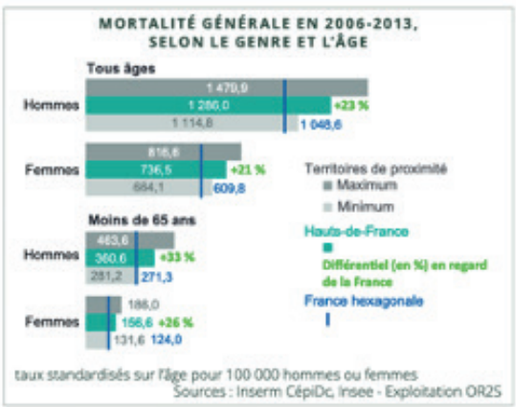

Sur la période 2006-2013, tous âges et tous genres confondus, les Hauts-de-France connaissent une mortalité supérieure à celle de la France d'un peu plus de 20 %. Avec le même taux standardisé qu'en France, ce sont près de 9 500 décès qui ne seraient pas survenus sur les 53 100 décès actuellement dénombrés en moyenne annuelle.

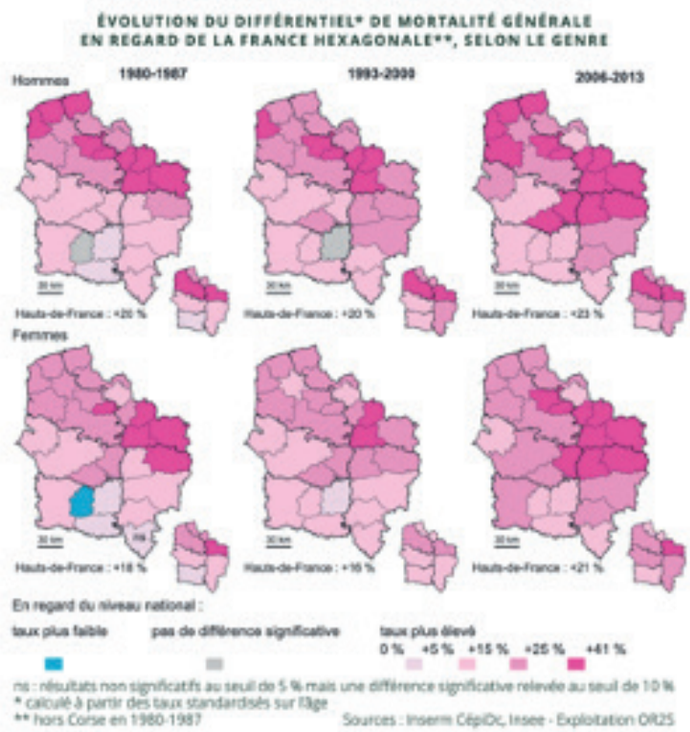

Le différentiel de mortalité est encore plus marqué chez les hommes de moins de 65 ans : taux supérieur d'un tiers à celui de l'Hexagone. Tous les territoires de proximité de la région présentent une surmortalité par rapport à la France, le différentiel variant entre +10 % et +35 % tous genres confondus.

Les disparités territoriales sont un peu plus importantes chez les hommes que chez les femmes, avec un différentiel de mortalité masculine qui varie de +5 % à +40 %.

UNE SURMORTALITÉ CHEZ LES JEUNES DE 15-34 ANS, AVEC UN DIFFÉRENTIEL QUI NE CESSE DE CROÎTRE

Une attention doit être portée à l'évolution de la mortalité des jeunes, du fait d'une situation qui, en regard du niveau national, s'est fortement dégradée ces dernières années.

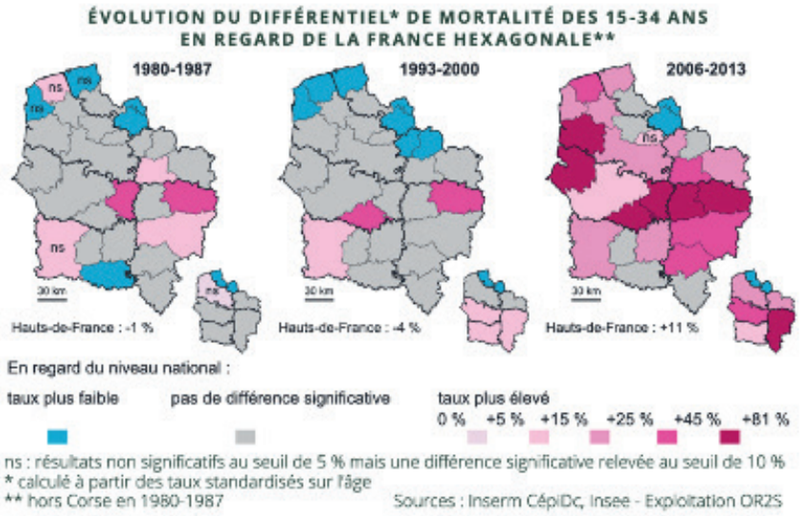

Ainsi, la baisse de la mortalité des 15-34 ans relevée en région a été moins soutenue, impliquant une détérioration régulière du différentiel de mortalité avec le niveau national.

La région présentait une sous-mortalité en regard de la France jusqu'à la période 1994-2001 (hormis en 1980-1987 où les taux des deux entités géographiques étaient proches), puis ne s'en démarquait plus pendant quelques années.

Depuis la période 2000-2007, les Hauts-de-France présentent une surmortalité par rapport à la France chez les 15-34 ans qui ne cesse d'augmenter ; passant de +3 % au début des années deux mille à +11 % en 2006-2013.

Comme l'illustre la carte ci-dessus pour cette dernière période, une majorité des territoires de proximité sont désormais en surmortalité en regard de la France, suivant un degré plus ou moins marqué.

Dans le Nord, ceux de Lille et Roubaix - Tourcoing restent dans une situation plus favorable que pour la France.

UNE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DENSE ET UNE PROPORTION UN PEU PLUS FORTE DANS LE NORD

Avec 91 quartiers, le Nord est le département métropolitain qui compte le plus grand nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Plus de 14 % de la population, pour 365 000 personnes, vit ainsi dans un quartier prioritaire.

Cette proportion est nettement supérieure à celle du Pas-de-Calais (11 %) et de la France métropolitaine (8 %). Elle place le Nord en 4e place, après la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et les Bouches-du-Rhône.

Les quartiers du Nord sont, en moyenne, plus peuplés que les autres quartiers prioritaires de France métropolitaine et leurs habitants disposent de revenus plus faibles. Ils font également face à des difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail.

Comme l'ensemble des habitants du Nord, les habitants des quartiers prioritaires ont des revenus plus faibles qu'en moyenne nationale. La moitié d'entre eux disposent d'un revenu fiscal annuel par unité de consommation (UC) inférieur à 9 000 €. C'est 700 € de moins que dans les quartiers prioritaires de France métropolitaine. La population à bas revenus représente plus de 30 % de la population vivant dans les quartiers du département.

En moyenne, 4 000 personnes résident dans chacun des quartiers prioritaires du Nord. Les quartiers du département sont plus peuplés que la moyenne des quartiers de France métropolitaine (3 400 habitants) et que ceux du Pas-de-Calais (2 500 habitants). Il existe néanmoins des différences notables entre quartiers : tandis que plus de la moitié des quartiers du département abritent moins de 2 000 personnes, six d'entre eux accueillent plus de 10 000 habitants.

Les quartiers les plus peuplés sont principalement situés à proximité de Lille et dans le Hainaut. En particulier, deux quartiers situés dans la métropole européenne de Lille (MEL) font partie des cinq quartiers les plus peuplés de France métropolitaine : le quartier « Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre » situé sur les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Croix (69 300 habitants) et le quartier « secteur sud » situé sur les com-

munes de Lille, Faches-Thumesnil, Loos, Lezennes et Wattignies (45 000 habitants).

Certains quartiers, situés dans le sud du département et notamment dans les territoires de Maubeuge-Val de Sambre, du Sud Avesnois ou encore du Douaisis, affichent des revenus très faibles : « Long Prés - Prés Du Paradis » à Louvroil, « Pont de Pierre » à Maubeuge, quartier de Fourmies dans le Sud Avesnois, ou encore « Provinces Françaises » à Maubeuge. En particulier, ce dernier est le troisième quartier de France métropolitaine pour la faiblesse des revenus de ses habitants. La moitié d'entre eux disposent de moins de 4 360 € par an

Les faibles revenus des habitants des quartiers prioritaires s'expliquent notamment par une insertion difficile sur le marché du travail. En moyenne, en 2010, dans les quartiers du département, 30 % de la population active est au chômage, soit deux fois plus que pour l'ensemble des habitants du département. Dans certains quartiers, les difficultés sur le marché du travail sont encore plus prégnantes. Par exemple, dans certains quartiers prioritaires de la Sambre, plus de 40 % des actifs sont au chômage. Il s'agit très fréquemment d'un chômage de longue durée, synonyme d'un éloignement du marché du travail difficilement résorbable.

Parallèlement, lorsque les personnes occupent un emploi, elles sont plus souvent non diplômées : c'est le cas pour un actif en emploi sur cinq dans les quartiers prioritaires du Nord contre un sur dix pour l'ensemble des habitants du département. Cette situation se traduit par un niveau de rémunération moindre mais aussi par une fragilité accrue en cas de perte d'emploi.

Dans les quartiers du département, trois personnes sur quatre sont locataires de leur logement et, parmi elles, près de sept sur dix vivent dans un logement social. C'est une proportion plus élevée que dans l'ensemble du département (49 %) ou que dans les quartiers prioritaires du Pas-de-Calais (61 %). D'autre part, en moyenne, 45 % des habitants des quartiers prioritaires du Nord sont installés dans leur logement depuis moins de 5 ans (contre 42 % pour les quartiers prioritaires de France métropolitaine).

UNE FORTE PRÉSENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire est légèrement plus présente dans les Hauts-de-France que dans le reste de la France :

• 9,6% des établissements employeurs du territoire appartiennent au champ de l'ESS. La part des établissements employeurs de l'ESS dans le tissu économique de nos départements est proche de celle de la France (respectivement 9,6% contre 9,3%)

• 11,3% des postes de travail du territoire appartiennent au champ de l'ESS. La part des postes de travail de l'ESS dans le tissu économique est légèrement supérieure à celle de France (11,3% contre 10,2%)

• 9,4% de la masse salariale du territoire appartient au champ de l'ESS. La part de la masse salariale de l'ESS dans nos deux départements est supérieure à celle de la France (9,4% contre 8,3%)

L'Action Sociale, l'Enseignement et la Santé Humaine sont 3 secteurs d'activité majeurs pour les postes de l'économie sociale et solidaire dans les Hauts-de-France :

• L'action Sociale regroupe 44,3% des postes de travail de l'ESS. Ce taux est très supérieur à celui de la France (38,5%)

• L'enseignement regroupe 19,4% des postes de l'ESS de Calais : un taux nettement supérieur à celui de la France (15,1%)

• La santé humaine regroupe 8,6% des postes de l'ESS : un taux également supérieur à celui de la France (7,5%).

Dans les Hauts-de-France, en moyenne 42 personnes travaillent dans l'économie sociale pour 1 000 habitants et 35 pour 1 000 habitants dans le secteur associatif. Dans le Nord, la part de personnes travaillant dans le secteur est également importante sur Lille (59 pour 1 000 habitants).

L'économie sociale plus présente dans le nord de la région

Densité des postes salariés de l'économie sociale pour 1 000 habitants dans les Hauts-de-France par zone d'emploi en 2014

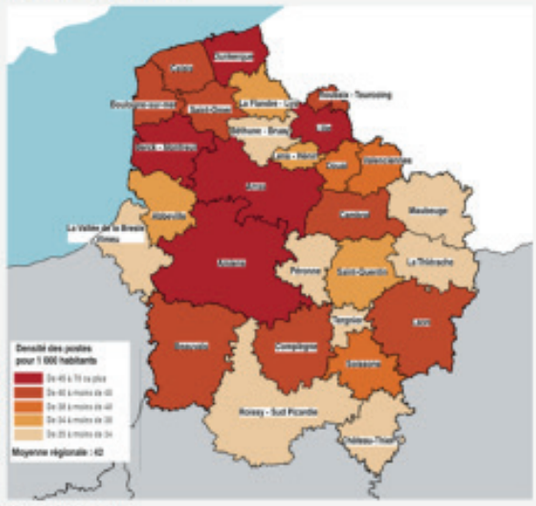

Champ : postes non annexes.

Source : Insee, DADS 2014.

UNE POLITIQUE CULTURELLE ASSUMÉE

Plus de 200 musées dont 47 labellisés Musée de France, 7 scènes nationales sur 8 en Hauts-de-France, un bassin minier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO à cheval sur les deux départements … démontrent la volonté du territoire d'assumer son passé industriel et minier mais aussi et surtout sa capacité à se projeter dans un nouveau modèle économique. L'implication de plusieurs collectivités dans des logiques environnementales telle Loos en Gohelle qui est en pointe à ce niveau démontre de la capacité de résilience de nos deux départements.

UNE HISTOIRE TERRITORIALE LIÉE AUX PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES

Au cours de ces deux siècles, le territoire du Nord-Pas-de-Calais a été traversé par des phénomènes migratoires sur une longue durée (italiens, marocains, polonais, …).

Les migrants ont contribué et contribuent encore aujourd'hui à l'édification d'une société régionale plurielle dans le Nord et et dans le Pas-de-Calais, notamment à Calais et à Grande-Synthe.

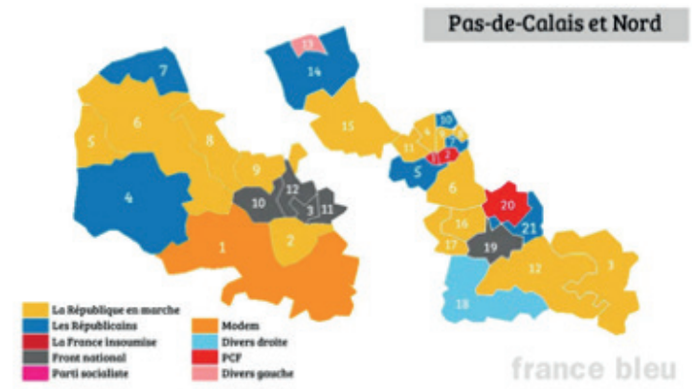

Les résultats du second tour dans le Nord et le Pas-de-Calais. © Radio France - Eric Turpin / Bénédicte Courret

UN TAUX D'ABSTENTION FORT SURTOUT DANS LE NORD ET UN VOTE ÉLEVÉ POUR LES PARTIS D'EXTRÊME DROITE (TRÈS MARQUÉ DANS LE PAS-DE-CALAIS)

Si l'on considère le 2nd tour des élections présidentielles de 2017 l'abstention dans le Nord-est de 26,76%, ce qui est malgré tout moins que la moyenne nationale de 25,44 %.

Pour les élections départementales de 2015 on a de la même façon 53,55 % dans le Nord, contre 50,02 % pour le territoire national.

Ceci est représentatif de la désaffection pour la chose publique.

En 2017 le vote en faveur de l'extrême droite au 2nd tour des élections présidentielle de 2017, est de 43,1 % dans le Nord, ce qui est extrêmement élevé par rapport au résultat national qui est de 33,09 %.

Aux législatives 2017, le vainqueur dans le Nord comme ailleurs, c'est bien sûr la République en marche. Le parti d'Emmanuel Macron remporte 9 des 21 circonscriptions. Nombreux de ces nouveau Députés sont novices en politique. Mais cette victoire a une portée limitée pour en Marche puisque dix-sept de ses candidats étaient qualifiés pour ce second tour. Huit candidats ont été battus.

La droite LR/UDI limite la casse en gagnant dans six circonscriptions. Le Parti communiste passe de trois à deux députés.

Le parti de Jean-Luc Mélenchon créé la surprise en gagnant à Lille et à Villeneuve d'Ascq, avec deux nouveaux parlementaires âgés de 27 ans.

Enfin, le FN fait moins bien que dans le Pas-de-Calais, avec un seul député, Sébastien Chenu élu à Denain.

A noter que l'unique député frontiste issu du Nord est envoyé par une circonscription positionnée géographiquement sur le territoire du bassin minier historique.

CE QUE NOUS SOMMES

NOTRE HISTOIRE

Fondée en 1866, la Ligue de l'Enseignement doit son nom au fait que l'accès aux savoirs et à la compréhension du monde n'était restreint qu'aux plus fortunés qui pouvaient payer pour l'éducation, et si parfois elle était accessible ce n'était la plupart du temps que pour dispenser un catéchisme religieux.

C'est donc dans la juste lignée du mouvement révolutionnaire de 1789, qui s'est rapidement préoccupé de la nécessaire instruction du peuple et avait pour l'occasion auditionné différentes personnalités, dont Condorcet, qui a largement inspiré la Ligue de l'Enseignement que notre mouvement a été créé.

Il s'agissait dès l'origine de restituer à chacun l'état de connaissance que nous avions du monde afin de pouvoir associer tout le monde à la définition d'un destin commun. L'œuvre est ambitieuse et elle le demeure encore aujourd'hui tant les blocages au processus démocratique le plus abouti possible demeure. A cette époque nous partions de loin, le seul fait de s'associer ne constituait pas un droit c'est d'ailleurs pour cela que le mot ligue a été retenu. Il était aussi difficile de pouvoir réunir librement plus de vingt personnes au même endroit. Pourtant la Ligue a su créer les conditions qui permirent d'aboutir au lois Jules Ferry en inscrivant durablement le droit à l'éducation pour tous et la liberté de conscience qui permettent à chacun d'appréhender le monde sans limite.

Elle a très vite inscrit la laïcité comme étant la condition essentielle de la mise en œuvre d'un modèle de société empreint d'altérité et de fraternité. L'enquête sur la laïcité réalisée par la Ligue de l'Enseignement dès 1872 est d'ailleurs remarquable dans la stratégie qu'elle nous révèle et qui aura permis d'aboutir à la loi de 1905. En effet il s'agissait dans une première étape de laïciser l'enseignement et les mots utilisés sont évocateurs : « c'est par nos enfants que nous pourrons surtout créer l'union dont notre pays a tant besoin ».

Ce grand projet d'éducation a donc permis de créer les conditions de la séparation des pouvoirs, matérialisée ensuite par la loi de 1905.

Depuis, à la Ligue de l'Enseignement, nous n'avons jamais abandonné ce cheval de bataille et n'avons eu de cesse de travailler à préparer les esprits afin que la Laïcité puisse être appréhendée par chacun dans sa véritable nature : **un principe d'organisation de la société qui émancipe et protège tout à la fois.**

NOTRE ADN : LA LAÏCITÉ

Parler de la laïcité à la Ligue de l'Enseignement, c'est parler de notre ADN puisque nos valeurs, nos combats sont indissociables de la laïcité.

Elle est inscrite clairement dans notre objet social :

« Faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

• afin de garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens

• pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Aujourd'hui celle-ci est fortement malmenée et la République, qui repose sur trois piliers indissociables, liberté, égalité et fraternité, est en danger. Après les drames que nous avons vécus (Charlie Hebdo, le Bataclan…), après les dérapages verbaux de la droite extrême et de l'extrême droite concernant les musulmans, les réfugiés, les Roms ou encore la déclaration de Nadine Morano sur la France « pays de race blanche », la laïcité est revenue au centre de tous les débats.

Elle est un principe qui est au cœur même de notre projet républicain. On l'avait rangée au rang des accessoires poussiéreux de notre histoire, parce qu'on pensait qu'elle était une évidence et que sa promotion ou sa défense appartenaient à un autre temps.

C'est vrai qu'elle est une évidence pendant les périodes de croissance économique et de progrès social, c'est vrai qu'elle est une évidence dans un monde fermé. Mais aujourd'hui notre monde s'est ouvert. De nouvelles populations avec des cultures et des religions différentes se sont installées de manière durable et elles vivent souvent des discriminations intolérables et des situations sociales difficiles.

Il peut sembler vertueux de la défendre, mais cela impliquerait de penser qu'elle est déjà parfaitement effective. Les discriminations et les discours démontrent qu'il en est autrement.

Aussi, il est de notre devoir à nous, mouvement d'éducation populaire, de la faire vivre dans nos cités, dans nos campagnes, dans nos villages. Partout la laïcité doit pouvoir s'incarner et être le ciment qui nous relie l'un à l'autre.

Rappelons qu'elle n'est pas compatible avec l'extrême-droite parce qu'elle vise la coexistence pacifique, qu'elle est faite de respect, d'ouverture d'esprit et de tolérance. La fin ne peut justifier les moyens, et de la même façon qu'on ne peut pas adjectiver la laïcité, ne laissons pas en transformer le sens profond.

A l'heure des amalgames, à l'heure où l'extrême-droite tente de se réapproprier notre héritage, il faut nous rassembler et agir plutôt que de se cantonner dans la défense d'une quelconque orthodoxie.

NOS VALEURS

LIBERTÉ

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1987)

La liberté est l'une des valeurs fondamentales de notre république, elle doit bien entendu être articulée avec l'égalité et la fraternité. Si la liberté était totale et n'utilisait pas de garde fous ce serait la loi du plus fort qui primerait. Pour autant elle nécessite d'être préservée afin que chacun soit en capacité de penser et s'exprimer, c'est ici l'une des conditions principales de l'affirmation de soi et de la dignité humaine.

ÉGALITÉ

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » (article 1 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen)

Le mot « égalité » signifie donc que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Pour autant si la loi codifie certaines règles qui garantissent la sécurité de chacun, elle doit encore évoluer sur les questions de justice sociale. L'égalité sera encore plus effective lorsque le devenir d'un être humain ne sera pas consécutif de sa condition d'origine. Il faudra aussi que rien ne puisse justifier une différence de traitement, que ce soit lié à son genre ou à tout ce qui nous différencie les uns des autres. Ceci nécessite un renforcement des services publics dans certaines zones d'habitations afin de renforcer les conditions d'accessibilités et un travail renforcé d'éducation pour que chacun puisse dépasser les préjugés et les représentations.

FRATERNITÉ

Initialement, « la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttaient pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité ». C'est à partir de 1848 que la fraternité devient un principe à part entière, constituant le tryptique républicain.

La fraternité est un des indicateurs de mesure qui nous permet d'appréhender l'évolution d'une démocratie. Elle rassemble les êtres humains dans leurs diverses opinions, culturelles spirituelles ou religieuse dans une trajectoire commune qui veut un fonctionnement humaniste de la société. Elle nécessite de l'écoute et de la bienveillance dans un cadre ou chacun peut s'exprimer librement.

CE QU'EST NOTRE FÉDÉRATION AUJOURD'HUI

Les dernières années ont permis de mieux structurer la Fédération afin de l'ancrer durablement dans le territoire. Ainsi une politique ambitieuse de développement des liens aux associations et l'appui de ressources humaines de qualités ont permis de développer nos implantations sur les territoires afin d'être identifiés en tant que fédération et organisation tournée vers l'action.

La question du sens étant primordiale c'est aussi en tant que mouvement laïque d'éducation populaire que nous sommes aujourd'hui identifiés. Ceci a été rendu possible grâce au travail réalisé par nos différent pôles.

POUR LE CHAMP ASSOCIATIF

Il y a eu un très fort développement de l'affiliation d'associations socio-culturelles dont le nombre a plus que triplé au cours des dernières années

Nous nous sommes inscrits au plus près des acteurs associatifs afin de répondre à leurs besoins et avons développé des temps de formation des bénévoles afin que plusieurs centaines d'entre eux soient formés par nous et ainsi en capacité d'appréhender les rudiments de gestion et de développement de projet.

Nos évènements départementaux initiés il y a dix ans ont pris du volume et ont permis de rassembler des centaines d'organisations éducatives, associatives et institutions autour des champs idéologique que sont la laïcité et la fraternité.

Nous avons permis l'engagement de près de deux cents volontaires par an sur des missions d'intérêt général via le dispositif du service civique.

POUR LE CHAMP CULTUREL

Nous avons développé et animé un réseau de plus de 500 lecteurs bénévoles sur le département afin de faire partager le goût de la lecture et faire reculer le taux d'illettrisme trop élevé dans notre département.

Nous avons initié un parcours de découverte de la production et de la diffusion des arts de la scène en direction de centaines de collégiens du département.

Nous avons créé des parcours de découverte des lieux culturels du bassin minier afin de développer leur fréquentation via des actions de médiation

Nous avons accompagné près de cent compagnies de théâtre amateur afin de les outiller et de créer des évènements conjoints.

POUR LE CHAMP DE LA FORMATION

Nous avons formé environ mille personnes par an afin de pour s'engager dans l'action éducative grâce aux BAFA ou au BAFD.

Nous avons développé des formations professionnelles afin de développer encore plus la professionnalisation du secteur de l'animation.

POUR LE CHAMP DE L'ÉDUCATION

Nous avons développé le dispositif des Juniors associations afin de permettre à des centaines de jeunes de développer des projets citoyens.

Nous avons accompagné, outillé et formé des centaines d'acteurs éducatifs, qu'ils soient enseignants animateurs ou éducateur sur des question liées à nos principes et nos valeurs et aussi sur des approches pédagogiques adaptées.

POUR LE CHAMP DE L'ESS

Nous avons accompagné 70 Jeunes par an dans la création, le développement et la gestion d'une société coopérative

Nous avons accompagné des dynamiques territoriales en animant des réseaux sur l'Arrageois, le Ternois et le Calaisis.

Nous avons accompagné le développement de structures économiques et citoyennes sous différents formats (bar, maison de l'ESS, tiers lieux) et différents statuts (association, société coopérative).

Dans le Nord,
notre Fédération regroupe :

700
associations affiliées

45.229
adhérents

5.200
bénévoles

50
salariés en ETP

81
volontaires en Service Civique

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD EST AUJOURD'HUI ...

UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE LAÏQUE qui concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Éducation sur l'ensemble du territoire français associant les individus et les collectivités territoriales dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle. Ses 2 entités sportives l'USEP et l'UFOLEP permettent le développement des pratiques sportives accessibles à tous, sans esprit de compétition. Elles permettent l'épanouissement personnel et la mise en pratique de nos valeurs.

UN MOUVEMENT SOCIAL fédérant des associations et des personnes morales qui encourage toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement et de faire vivre la solidarité. Pour cela, la Ligue de l'enseignement suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Nous devons contribuer à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts.

UN MOUVEMENT D'IDÉES qui favorise les lieux de rencontre et de débats, qui donne aux individus l'envie de connaitre et de comprendre les questions de société pour exercer pleinement leur citoyenneté

UNE ORGANISATION D'ÉCONOMIE SOCIALE qui promeut l'économie au service de l'Homme et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation...

CE A QUOI NOUS ASPIRONS

Définir nos orientations n'est pas l'exercice le plus simple puisqu'il faut à la fois penser collectivement l'avenir que nous souhaiterions construire et l'objectiver par notre capacité réelle à transformer le présent. Ceci implique donc une réflexion approfondie et structurée sur les enjeux de notre société pour lesquels la Ligue de l'Enseignement souhaite contribuer et l'articulation des ressources que nous avons ou sur lesquelles nous pouvons investir pour que nous puissions agir qualitativement.

Comme explicité dans la démarche, nous avons au préalable défini des enjeux politique en lien avec notre territoire et notre réalité opérationnelle afin de les traduire en orientations lors des conseils qui se sont déroulés de Janvier à Mars 2021. Ce travail réalisé nous avons entamé un chantier d'écriture afin de contextualiser et présenter les orientations définies. Ce travail est donc le fruit d'une réflexion au travers de laquelle nous avons réalisé de multiples aller-retours entre la réalité nationale voire internationale des conditions de vie et les spécificités de notre territoire qui est plus abimé qu'ailleurs sur certains aspects mais qui peut s'appuyer sur des potentiels et des ressources qui lui sont propres.

Nous avons pris en compte la dimension globale pour une action locale mais pas que. Si Gandhi disait : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde !» il nous faut être exigeant et intransigeant avec nous-mêmes. Nous ne pouvons donc pas prêcher en faveur de la citoyenneté et de la participation et ne pas laisser d'espaces propices à ces notions en notre sein.

C'est la vocation de ces agoras que sont les conseils d'orientation qui ont fortement travaillé sur les différents enjeux qui composent notre projet.

Ces enjeux ont été définis en fonction des réalités sur lesquelles travaillent notre mouvement à l'échelle nationale et de celles de notre département, explicitées plus haut. Ce sont donc les enjeux suivants qui ont été validés par le Conseil d'Administration de la Fédération en Décembre 2020 :

• La transition écologique qui est une évidence pour notre département : il sera fortement touché par les effets du réchauffement climatique telle que la montée des eaux, il peine à développer un modèle résilient suite à la fin de l'exploitation des mines et à la délocalisation de l'industrie

• La vie associative qui est la traduction la plus opérative de notre objet lié à la participation et à la citoyenneté. Véritable laboratoire, elle est un lieu essentiel qui a permis de nombreuses innovations sociales grâce à son objet désintéressé.

• L'éducation afin de perpétuer la volonté de notre mouvement de préparer les esprits afin qu'ils soient en capacité non de s'adapter au monde d'aujourd'hui mais de bâtir un idéal.

• La formation parce que se former c'est s'ouvrir au monde par des échanges, par de l'apprentissage et par la meilleure connaissance qu'on y acquiert.

• La culture parce qu'elle permet de s'ouvrir aux autres de s'émouvoir et de rêver. Elle constitue ainsi un outil idéal pour imaginer et penser collectivement un autre futur.

• L'Économie Sociale et Solidaire parce que notre territoire a fortement besoin de se reconstruire économiquement et qu'elle correspond à des possibilités de penser un développement qui sait allier l'homme et la préservation de notre écosystème.

• Le sport vecteur de lien social par la rencontre et l'épanouissement collectif, de santé et de bien être par les effets induits d'une pratique régulière et de citoyenneté par l'esprit, les valeurs et l'engagement nécessaires à son implantation.

ENJEU NUMÉRO 1

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 1972 est publié le rapport Meadows, celui-ci rend compte du travail de plusieurs chercheurs du Massachussetts Institute of Technology. Pour la première fois de façon argumentée depuis le développement de l'industrie, un rapport explique que notre modèle de production basée sur l'exploitation de matières fossiles est à la fois nuisible pour notre environnement et se verra limité par l'épuisement des ressources en hydrocarbures.

Les conséquences sur la vie humaine seront dramatiques et sont d'ailleurs déjà visibles si l'on se réfère aux conflits armés, un rapport commandité par le Programme des Nations Unis pour l'Environnement en 2012 démontre clairement que la raréfaction des ressources est à l'origine de tous les conflits sur notre planète : « Alors que seulement 54 % des accords de paix conclus entre 1989 et 2004 contenaient des dispositions sur les ressources naturelles, tous les accords de paix conclus entre 2005 à 2010 incluaient de telles dispositions ».

Les ténors du néolibéralisme économique se sont empêchés de condamner le rapport Meadows comme en témoignait l'expression de Friedrich Hayek qui ira jusqu'à remettre en cause le caractère scientifique du rapport.

L'entreprise capitaliste n'ayant qu'un seul objet : soit la rentabilité a donc réussi à faire fi de cette alerte et a continué à maintenir ses positions. Aujourd'hui nous avons largement dépassé un seuil où on ne se développe plus pour améliorer nos conditions de vie. Aujourd'hui on exploite nos ressources avec déraison et on détériore notre écosystème, le Covid est une conséquence de cela et nous vivons le revers de nos excès.

Si pour des raisons éthiques la doctrine capitaliste ne peut plus esclavager l'être humain, la nature est devenue la principale victime de cette folie.

La place que l'éducation populaire doit prendre sur la transition écologique apparait comme évidente tant les enjeux sont forts pour l'humanité. Il s'agit à la fois de penser d'autres modèles et surtout de préserver la vie sur notre planète.

C'est le développement d'une prise de conscience qui nous permettra de résoudre collectivement les problèmes. Il nous faut pour cela : **informer, débattre et agir.**

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SERONT LES SUIVANTES :

• La Ligue se doit d'être actrice de la transition écologique en favorisant une posture engagée de manière individuelle et collective,

• Œuvrer à une éducation populaire à l'environnement et partager une conscience collective environnementale point de départ d'une éco-citoyenneté engagée, basée sur les Objectifs du Développement Durable 2030,

• Accompagner les acteurs éducatifs sur l'éducation des publics à la transition écologique,

• Influencer la transformation des politiques publiques pour une meilleure prise en compte des transitions par les acteurs publics,

• Faire monter en compétence les acteurs de notre réseau afin de favoriser des transformations écologiques et sociales.

ENJEU NUMÉRO 2

LA VIE ASSOCIATIVE

Fortement instituante sous la troisième république, la ligue de l'enseignement fut la première association déclarée au journal officiel en 1901 et reste depuis le plus important mouvement fédératif en France. Nous sommes convaincus que l'association est un lieu de fabrique du citoyen et pour cela nous les accompagnons à structurer leur projet et à le développer en vue d'une amélioration sociale et matérielle de la condition humaine.

Lors du congrès de Bordeaux en 1971 dont la question était « Le rôle de l'action socioculturelle dans une démocratie, ses limites, ses rapports avec l'action syndicale et avec l'action politique » le constat est fait d'une distance entre le centre confédéral et les fédérations et entre les associations locales et le centre fédéral.

La volonté d'entreprendre une campagne d'information pour vulgariser les positions théoriques de la Ligue de l'enseignement est mise en avant et il est décidé d'entreprendre un travail de formation idéologique des militants. Aujourd'hui (50 ans après) le lien entre la fédération et les associations locale demeure un enjeu important, tout comme la question de la formation militante.

Nous développons en ce sens les actions suivantes :

• la formation et l'accompagnement des bénévoles,

• le suivi des démarches associatives en vue du développement de leurs projets et d'une animation de la vie statutaire conforme à l'état d'esprit démocratique et républicain,

• la mise à disposition de ressources,

• un appui à l'engagement de volontaires notamment par l'intermédiation sur le dispositif du service civique,

• un appui technique aux associations via un dispositif d'assurance adapté.

De plus, afin d'engager et de structurer notre réseau dans une dynamique vertueuse, nous animons et organisons trois semaines thématiques regroupant plus 300 actions à l'échelle du département : la semaine de la Laïcité autour du 9 Décembre, faites la Fraternité autour du 21 Mars et la semaine de l'Éco-citoyenneté début Juin . Tous ces actions concourent à renforcer les liens avec notre réseau et à lui redonner un corps politique. Elles ont aussi permis de diversifier et d'étoffer notre réseau d'associations avec des nouvelles affiliations d'associations œuvrant dans l'humanitaire, le lien social, la prévention, l'écologie …

NOUS POURSUIVRONS CE DÉVELOPPEMENT EN PRENANT EN COMPTE LES ORIENTATIONS POLITIQUES SUIVANTES POUR LES PROCHAINES ANNÉES :

• Mieux reconnaître le bénévolat afin qu'il soit reconnu comme levier d'inclusion, en vue de l'émancipation, l'insertion sociale et professionnelle pour tous,

• Réaliser un accompagnement et une mise en projet autour de nos valeurs,

• Développer et renforcer notre maillage de la vie associative fédérée sur les territoires afin de renforcer nos positions,

• Mettre en place un appui et un accompagnement des associations, afin qu'elles puissent mieux répondre aux mutations qui les touchent,

• Faire du développement associatif, l'affaire de tous.

ENJEU NUMÉRO 3

L'ÉDUCATION

Si notre mouvement devait se définir en deux mots, nous choisirions surement fédérer et éduquer. Ceci actualise dans un autre contexte qu'en 1866 les mots liguer et enseigner. L'éducation est donc un enjeu majeur pour nous et nous y travaillons avec force et rigueur.

Ainsi nous accompagnons les acteurs éducatifs, les enseignants, les formateurs et les animateurs, les élus et agents des collectivités locales afin de faire évoluer la prise en compte des publics dans le rapport éducatif. Il nous faut pour cela donner les garanties d'une éducation humaniste qui sache reconnaitre la singularité dans un cadre collectif et ainsi permettre à la personne de se développer en tant qu'être humain au sein d'un écosystème.

Nous développons des temps de formations :

• en direction des enseignants afin qu'ils se réapproprient les enjeux du cadre républicain (principes et valeurs) et qu'ils soient en capacité de l'intégrer dans leur approche éducative et dans leur contenu pédagogique,

• en direction des acteurs éducatifs qu'ils soient salariés d'association ou de collectivité afin qu'ils développent une meilleure maitrise du cadre idéologique dans lequel ils inscrivent leur action et prennent en compte comme cadre de référence la laïcité, la fraternité et l'écocitoyenneté. Nous les accompagnons et outillons aussi au niveau de la méthodologie afin que leur action éducative gagne en efficacité,

• en direction des travailleurs sociaux afin de cadrer plus précisément leur rôle et leur posture en tant que représentant d'une institution face à un public fragile. Ainsi il est essentiel que la laïcité puisse être appréhendée par les éducateurs comme un outil d'inclusion et qu'elle soit vécue comme telle par les usagers,

• en direction des volontaires en service civique afin qu'ils appréhendent les différents chemins qui mènent à l'engagement, les valeurs et le cadre républicain dans lequel il doit s'inscrire.

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SUR L'ENJEU ÉDUCATION SERONT :

• Participer à rendre effectif le droit d'accès de tous les enfants à la restauration gratuite et sans discriminations,

• Promouvoir une éducation à l'éco-citoyenneté accessible à tous, permettant à chacun d'agir, de s'engager et de vivre ensemble,

• Permettre à chaque personne de pouvoir s'engager et s'émanciper dans le cadre d'une action citoyenne,

• S'engager pour une éducation populaire aux médias, à l'information et aux réseaux qui favorise l'exercice de l'esprit critique de chacun,

• Participer à la définition de projets éducatifs globaux ambitieux et fondées sur des valeurs fondatrices partagées, sur tous les temps et les espaces éducatifs et sociaux.

ENJEU NUMÉRO 4

LA FORMATION

Dès 1955 notre mouvement commence à réfléchir à ce que la formation des adultes peut apporter comme souffle nouveau à notre société. C'est ainsi que nous commençons à nous engager pour l'éducation permanente qui permet de ne pas sceller le destin professionnel d'une personne à la sortie de l'école. L'échec ou la mauvaise orientation doivent pouvoir être réparés par la formation tout au long de la vie. C'est là un engagement fort de la Ligue de l'enseignement qui change de nom en 1967 pour s'appeler Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente et crée en 1980 l'Institut National de Formation et de Recherche en Éducation Permanente qui est un des cinq premiers organismes de formation sur le plan national.

Cependant celui-ci est présent là où les fédérations n'agissent pas dans ce champ et lui ont délégué cette compétence. Dans notre département, l'INFREP n'est pas présente. Il nous appartient donc de développer ce champ autour de la formation professionnelle.

Pour la formation dans l'animation volontaire, nous formons déjà plus de 2 000 jeunes, chaque année, à l'obtention du BAFA ou du BAFD, dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ces jeunes appréhendent ainsi ce qu'est un mouvement d'éducation populaire et les principes et valeurs que nous défendons. Ils découvrent aussi différentes approches pédagogiques et développent une meilleure connaissance des publics auprès desquels ils pourront agir.

Cette formation leur permet ensuite de s'engager au sein d'une organisation qui développe des temps de loisirs éducatifs.

Les formations professionnelles et certifications de compétences que nous proposons (CléA, CPJEPS, développement personnel et professionnel) constituent un canal d'actions et d'accompagnement des publics visant à faciliter l'accès à l'emploi et à développer une reconnaissance sociale de leurs compétences. Il s'agit à la fois de donner à des apprenants des outils qui leur permette de développer leur posture et leur rapport au monde afin de mieux pouvoir y évoluer et traduire leurs compétences en actes.

POUR LES PROCHAINES ANNÉES LES ORIENTATIONS SUR L'ENJEU FORMATION SERONT :

- Former des équipes de formation tant dans le domaine professionnel que volontaire,
- Mettre en œuvre des partenariats forts afin de favoriser la mise en place de parcours sans couture auprès des publics éloignés de l'emploi,
- Créer et animer un réseau de partenaires locaux,
- Agir sur le champ de la reconnaissance afin de valoriser toute forme de compétences dans une démarche d'inclusion de tous,
- Développer le champ de la formation professionnelle et de l'insertion afin de permettre à chacun d'acquérir des compétences et de les mettre en œuvre dans son projet de vie.

ENJEU NUMÉRO 5

LA CULTURE

L'histoire de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation culturelle sont fortement entremêlées. C'est sûrement le premier objet de la Ligue de l'Enseignement qui est créé par Jean Macé trois avant après qu'il ait fondé la société des bibliothèques communales du Haut-Rhin. Dès le début du siècle dernier, les cercles locaux puis les amicales laïques s'étaient d'ailleurs investis d'une mission forte dans ce domaine. Et ce n'est pas un hasard si nous avons été longtemps le plus vaste réseau de cinéma en France avec 5 500 ciné-clubs après la seconde guerre mondiale, contre 3 000 salles commerciales.

Aujourd'hui, avec un réseau dense de diffusion culturelle, nous nous adressons à des publics divers, à commencer par les enfants et les jeunes, en mobilisant les trois leviers de l'éducation artistique et culturelle : la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les pratiques artistiques.

Toutes les disciplines artistiques sont concernées :

• Nous assurons via CinéLigue un gros travail de médiation autour du cinéma,

• Un partenariat avec le conseil départemental nous permet de déployer une médiation avec les collégiens autour du spectacle vivant,

• Nous accompagnons un réseau d'une centaine de troupes de théâtre amateur,

• Nous développons un travail de médiation culturelle dans le bassin minier en s'appuyant sur 20 volontaires et les structures culturelles du territoires inscrites dans son réseau.

• Nous sommes particulièrement attentifs à développer le goût de la lecture avec nos 600 lecteurs bénévoles.

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SUR CET ENJEU SERONT :

• Soutenir les initiatives artistiques et culturelles structurées dont le projet est en lien avec les valeurs que porte notre mouvement,

• Développer, pour les populations urbaines et rurales qui en sont les plus éloignées, les dispositifs innovants qui encouragent la fréquentation des structures culturelles, ainsi que la formation artistique,

• Développer, au sein de tous types d'établissements scolaires du Nord, la pratique artistique et la sensibilisation à l'art,

• Développer, à l'attention de tous types de populations, de nouvelles formes de prévention de l'illettrisme et de l'illectronisme,

• Influencer et faire évoluer les politiques publiques culturelles.

ENJEU NUMÉRO 6

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Si l'histoire de notre mouvement se confond souvent avec les moments clés de la 3ième République, il ne faut pas oublier que notre mouvement a, à cette époque, fortement contribué à la naissance du secours mutuel, du crédit mutuel et de la vie associative.

Replongeons nous dans la réalité de l'époque, celle d'une société qui s'industrialise et développe le travail salarié. Il s'agissait donc de mettre des filtres à un développement économique fort afin que l'être humain soit pris en compte en tant que tel, pas seulement comme un outil permettant d'actionner la machine. Il était donc nécessaire de lui donner les moyens d'être pris en compte en développant ses connaissances et sa capacité à s'exprimer individuellement et collectivement.

Pour les connaissances l'instruction publique laïque et obligatoire allait faire le travail. Pour le reste les syndicats, les partis politique et les sociétés d'éducation populaire allait s'en charger.

C'est donc dans ce contexte que l'économie sociale et solidaire a pu voir naitre différentes initiatives auxquelles notre mouvement a fortement contribué. Ainsi des caisses de secours mutuel qui permettaient de palier aux accidents de la vie bien avant que le système de sécurité sociale ne s'en charge, ainsi aussi des caisses de crédit mutuel afin de créer des possibilités d'investissement et de développement de projets individuels et collectifs. La vie associative, elle, a permis à coté des formes d'entreprise coopérative de développer des projets économiques, certes, mais avant tout sociaux sans jamais poursuivre un but de lucrativité.

L'ESS a donc des vertus non négligeables dans le sens où elle permet de protéger l'homme, de le réparer, et de lui donner les moyens de s'affirmer. Elle est aussi capable de s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui en développant des modes de production éthiques, des produits sains, en préservant l'environnement par des circuits courts, et surtout elle ne se délocalise pas.

Nous avons donc fait le choix de développer notre implication dans ce champ afin de contribuer à l'émergence et au développement de nouveaux lieux de socialisation et de réappropriation des enjeux de notre société. Nous avons accompagné des initiatives de développement collectif de projets économiques et avons participé à l'élaboration d'outils numériques permettant la reconnaissance et la valorisation de la personne.

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SERONT LES SUIVANTES :

- Accompagner, former et outiller les acteurs locaux aux questions de l'innovation sociale et de l'ESS,
- Influencer et faire évoluer les politiques publiques en matière de pratique de l'ESS et de l'innovation sociale en développant un rôle de tête de réseau dans le champ de l'innovation sociale,
- Mobiliser la Ligue dans une réflexion active alliant innovation sociale, ESS et insertion professionnelle,
- Accompagner les acteurs publics et privés dans leur projet de Tiers-Lieux, d'innovation sociale et d'insertion,
- La dimension innovation sociale doit prendre une dimension transversale aux champs d'actions de la Fédération.

ENJEU NUMÉRO 7

LE SPORT

Cet enjeu n'a pas été traité en Conseil d'Orientation puisqu'il concerne les deux Fédérations sportives de la Ligue de l'Enseignement qui ont un organe statutaire propre par leur comité directeur. Il y a néanmoins une volonté politique de soutenir fortement nos Fédérations sportives, pour cela nous avons signé des conventions pluriannuelles leur garantissant des moyens, une participation réciproque à nos instances de gouvernance, une politique de développement de l'affiliation et de l'adhésion.

Pour rappel historique, en 1928 La Ligue de l'Enseignement crée l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique afin de mettre en place des championnats dont la finalité correspond plus fortement à un mouvement d'éducation populaire comme le nôtre, favorisant donc la rencontre et la citoyenneté. Celle-ci verra la création en sein d'une commission scolaire en 1939, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré afin de développer la pratique sportive au sein des établissements scolaire.

Aujourd'hui ces deux fédérations continuent de fédérer sur les territoires des associations engagées à faire vivre le sport pour tous et la laïcité comme principe d'organisation essentielle de notre projet républicain.

LEURS ORIENTATIONS SONT :

usep

- Une association USEP dans chaque école,
- Faire vivre l'association USEP d'école par la rencontre sportive associative,
- Des partenariats de qualité pour des projets sportifs citoyens diversifiés,
- Ouvrir l'association USEP à une culture citoyenne et sportive diversifiée,
- Un réseau d'usépiens formés, concepteurs d'outils pédagogiques,
- Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants,
- Une association USEP pour tous les temps de l'enfant,
- Faire vivre l'association USEP dans son territoire en favorisant les articulations entre temps scolaire et périscolaire.

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

- 130 activités sportives conviviales, adaptées pour tous les âges et tous les niveaux,
- Des écoles de sport,
- Des activités de loisirs et/ou de compétitions,
- De nombreuses activités sport santé en direction des seniors,
- Du sport pour une insertion sociale et professionnelle,
- Des formations d'animateurs et de dirigeants,
- Une prise de conscience éco responsable,
- L'égalité des genres en actes.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FÉDÉRAL

MÉTHODOLOGIE ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

A/ TRADUIRE LES ORIENTATIONS EN OBJECTIFS

Le présent projet sera le guide de notre action pour les trois prochaines années, il fera l'objet d'une réappropriation par l'ensemble des salariés de la fédération et d'un travail spécifique afin que chaque orientation puisse être traduite en objectifs. Ainsi nous aurons une mesure concrète de ce que nous souhaitons bâtir dans les prochaines années.

B/ CADRER LE TRAVAIL POUR ALLER VERS L'OBJECTIF

Pour chaque objectif, une stratégie de mise en œuvre sera définie afin d'appréhender le territoire ciblé, les moyens que nous avons et ceux que nous devons acquérir, les partenariats et tout ce qui nous sera nécessaire à l'atteinte de ces objectifs. Cette stratégie sera définie et cadrée dans le temps au moyen d'un rétro planning ou d'un diagramme de Gant.

Les étapes A) et B) doivent impérativement être réalisées avant Septembre 2021.

C/ ASSURER UN SUIVI

Ce développement fera l'objet d'un suivi rigoureux lors des entretiens de suivi de projet avec les salariés de la fédération qui se déroulent avec une récurrence hebdomadaire. Les responsables de pôles en rendront compte ensuite chaque mois à leur Vice-Président de tutelle afin qu'il informe le bureau des avancées et avant chaque conseil d'administration un point précis sera communiqué à l'ensemble des administrateurs.

LES CONSEILS D'ORIENTATIONS

A/ RESTITUTION

Le présent projet sera présenté à l'assemblée générale de 2021 et fera l'objet d'une réappropriation plus précise en conseil d'orientation en Septembre de la même année avec une présentation des objectifs et de la stratégie de mise en œuvre cadrée dans le temps. Les participants pourront ainsi proposer de s'associer sur un projet, un territoire, de nous mettre en réseau avec des partenaires.

B/ SUIVI ET ÉVALUATION

Chaque enjeu devra faire l'objet d'une évaluation en conseil d'orientation dédié à cet enjeu. Ainsi deux fois par an, les conseils d'orientations devront se réunir en début d'année et à la rentrée de Septembre afin de mesurer l'avancée concrète de toutes les actions qui seront répertoriées dans le rapport d'activité de la fédération. Cela leur permettra à la fois de faire le point sur les avancées, de mesurer les écarts et de les analyser afin de proposer des rectifications le cas échéant. Ils pourront aussi mettre à profit ce temps pour se réapproprier des éléments de contexte ou une actualité en lien avec l'enjeu sur lequel ils travaillent.

C/ ÉVALUATION FINALE

Une grille d'indicateur sera construite afin de pouvoir évaluer ce projet. Cette évaluation sera partagée avec les membres de notre réseau et les usagers et permettra, au cours du premier trimestre 2024, d'appréhender l'impact de notre projet fédéral dans sa mise en œuvre.

PROJET FÉDÉRAL 2021/24

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de près de 30.000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous !

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD

7 rue Alphonse Mercier / 59000 LILLE

03 20 14 55 00

contact@ligue59.org

www.ligue59.org

Ligue de l'enseignement - Fédération du Nord

@laLigue59

Fédération du Nord - Ligue de l'enseignement

FÉDÉRATION NORD
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE